



Les Aires Terrestres Éducatives

NEWSLETTER #15

Édito :

Face aux défis environnementaux, sociaux et citoyens de notre époque, l'école a un rôle essentiel à jouer dans la formation de citoyens éclairés et engagés. Les aires terrestres éducatives (A.T.E.) à l'école offrent une opportunité unique de mettre en œuvre une éducation active et interdisciplinaire, ancrée dans le réel. En impliquant les élèves dans la gestion et l'observation d'un espace naturel, ces dispositifs développent leur sens des responsabilités, leur compréhension des enjeux du développement durable et leur capacité à agir collectivement.

À travers cette lettre, le groupe départemental Science, Éducation au Développement Durable et Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle propose aux équipes d'école des repères et des ressources pour accompagner la mise en place et l'animation de ces aires éducatives. Il s'agit d'une démarche fédératrice, favorisant la coéducation et le lien avec les partenaires locaux, pour inscrire pleinement l'école dans son territoire et dans une dynamique citoyenne durable.

Karine GARCIA IEN

C'est quoi une ATE ?

Quel est le rôle des différents acteurs ?

Où réaliser une ATE ?

Pourquoi se lancer dans une ATE ?

Quel financement ?

Les ATE du 95

Comment mettre en place une ATE ?

Quelles contraintes poser ?

Actualité sciences EDD du Val d'Oise :

Les défis scientifiques du groupe sciences

La semaine des sciences à Garges-les-Gonnesse

La maison de l'eau



C'est quoi une ATE ?

[Retour au sommaire](#)

Une aire terrestre éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une école, d'un collège ou d'un lycée

Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement : les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants / de la Terre » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative.

Pour quels enjeux ?

Trois enjeux interconnectés contribuent à la formation d'une société plus consciente et respectueuse de l'environnement :

Former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable pour inculquer des valeurs environnementales dès le plus jeune âge.

Connecter les élèves à la nature et à leur territoire renforce leur lien avec l'environnement local et développe leur respect pour la biodiversité.

Favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature permet une meilleure compréhension des enjeux environnementaux et encourage une gestion collaborative des ressources naturelles.



Une ATE en vidéo



Pourquoi se lancer dans une aire terrestre éducative ?

[Retour au sommaire](#)

Transformer son rapport au vivant

Nous évoluons dans un contexte très particulier qui demande de retravailler notre propre rapport à la nature. En effet, nous sommes dans une période qui connaît de nombreux bouleversements environnementaux (changement climatique, érosion de la biodiversité). Ces changements impliquent d'engager des actions rapides et de grandes envergures (rapport du GIEC 2021). A cela s'ajoute une forte inertie face aux enjeux environnementaux qu'il est nécessaire de prendre en compte. De ce fait, cela nécessite urgemment de faire évoluer le rapport au vivant de nos élèves qui, de par leur mode de vie, s'en éloignent de plus en plus. En effet, comme le formule Alix Cosquier «la détérioration (consciente ou inconsciente) de l'environnement naturel va de pair avec l'affaiblissement d'une connexion à la nature». L'idée est donc de davantage confronter les élèves à leur environnement immédiat et naturel afin de développer à la fois une approche sensible au milieu mais également scientifique et artistique. L'enjeu est donc, de par le biais de la gestion de la biodiversité d'un espace, de confronter nos élèves à un milieu naturel afin qu'ils le connaissent, qu'ils y soient sensibles et qu'ils apprennent à en prendre soin.

Ecocitoyenneté

Les élèves ont en charge un espace proche dont ils doivent maintenir, enrichir la biodiversité. C'est donc à partir du réel qu'ils s'approprient de nouvelles connaissances, compétences en lien avec le développement durable. Cette gestion, réalisée en conseil d'élèves et de façon collégiale permet également de se construire de nombreuses compétences démocratiques et citoyennes. Elle demande d'argumenter, d'écouter, de prendre en compte les contraintes, d'opérer des choix, de les mettre en œuvre, de s'organiser, d'anticiper, en somme l'ensemble des compétences inhérentes à la pédagogie de projet. Se lancer dans une ATE, c'est permettre de se former à l'écocitoyenneté à partir de situations proches et concrètes.

En résumé on se lance dans une ATE pour...

- Favoriser la réduction du stress et augmenter le bien-être à l'école.
- Favoriser la motivation à apprendre
- Développer des connaissances et compétences (disciplinaires et sociales)
- Développer la créativité, le sens critique et la capacité à résoudre des problèmes
- Permettre de construire une posture écocitoyenne

Lutter contre la sédentarité

La gestion d'une aire éducative demande de passer du temps hors les murs de la classe. Ces pratiques de plein air ont donc une incidence sur la lutte contre la sédentarité et sur les nombreux problèmes sanitaires que cela provoque sur les enfants (augmentation de l'obésité et des problèmes cardiovasculaires chez les plus jeunes)

Ecoanxiété

Face aux problématiques environnementales traitées quotidiennement dans les médias et sur les réseaux sociaux (chute de la biodiversité, dérèglement climatique...) certains élèves peuvent développer une forme d'écoanxiété. La gestion d'une aire éducative permet de limiter ce phénomène car elle place les élèves dans une capacité d'agir et surtout de percevoir directement les effets de leurs aménagements sur la biodiversité (visible très rapidement). Le fait de se rendre compte que l'on peut impacter la biodiversité rapidement et positivement nous rassure et nous rend plus actifs face aux problèmes.

Le rôle des acteurs dans une aire éducative ?

[Retour au sommaire](#)



Référent : structure d'éducation à l'environnement

- Apporte le contenu technique environnemental
- Prépare le programme avec l'enseignant
- Réalise une dizaine d'interventions dans l'année
- Il est le garant de l'expertise environnementale à savoir:
 - La réalisation de l'état des lieux en appui sur une méthode d'analyse rigoureuse.
 - Aide à la définition des objectifs aux vues du diagnostic écologique (état des lieux)
 - Il aide à identifier les freins et les leviers possibles au développement de l'ATE
 - A partir des objectifs, il propose des actions, possibles qui y répondent et les soumet aux élèves qui priorisent et déterminent leur ordre de mise en œuvre
 - Il aide à l'évaluation des actions mises en œuvre, à leur analyse et aux éventuels ajustements proposés

La commune

- Propose plusieurs espaces disponibles sur son territoire
- Valide l'existence d'une aire éducative sur la commune
- Appuie l'engagement de l'école
- Peut apporter un soutien technique, matériel et financier,
- Communique auprès des habitants de l'existence d'une ATE sur le territoire

L'enseignant

- Constitue le binôme enseignant/référent
- Prend contact avec la commune (sites potentiels, projet) et s'assure du lien entre l'ATE et la municipalité
 - Identifie des pistes de financement (si nécessaire)
 - S'approprie la philosophie du projet avec le **guide méthodologique**
 - Inscrit des activités du projet dans le programme scolaire, à travers différents apprentissages (sport, musique, biologie, histoire, physique, français...)
 - Communique et associe les familles aux travaux effectués et à la gestion de l'aire

L'enseignant travaille en binôme avec le référent expert et apporte son expertise pédagogique qui s'ajoute aux connaissances techniques des référents. Cet apport peut prendre plusieurs formes comme :

- Aide à la mise en œuvre des ateliers sur site (si un ou plusieurs groupes...)
- L'enseignant gère les conseils d'élèves, il aide donc à la réalisation du projet au quotidien (répartition des tâches entre élèves, déroulé possible avec échancier..)

Les élèves

- Gèrent l'aire éducative
- Prennent les décisions
- Se réunissent en «Conseil des enfants/de la Terre».
- Se réfèrent au Wiki élaboré par l'OFB à destination des élèves pour leur apporter des références qui soient accessibles



Où réaliser une Aire Terrestre Educative ?

[Retour au sommaire](#)

Déterminer une zone pour la création de l'AE

Les sites potentiels, identifiés préalablement autour de l'établissement scolaire sont proposés aux élèves qui se chargeront du choix final.

Pour définir le site de l'AE, il est important que les élèves discutent et débattent de critères de choix en conseil de la Mer/Terre. Une fois les critères établis les sites peuvent être visités et comparés par les élèves (une fiche choix du site est disponible sur le wiki, partie « outils OFB »). Le choix du site pourra ensuite être mené par vote.

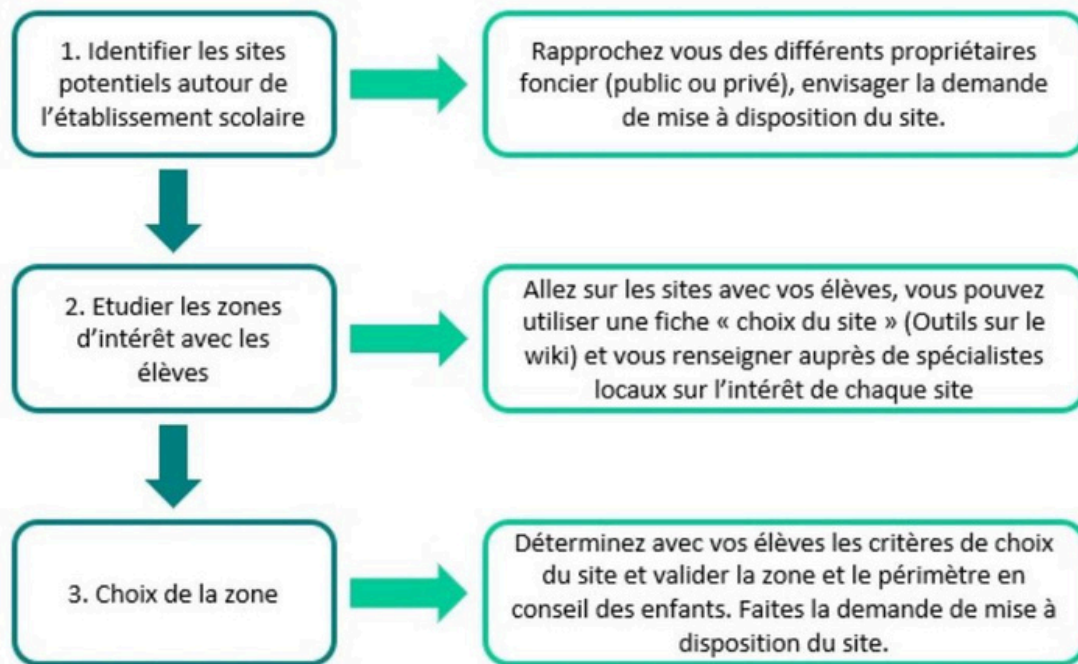


Figure 3. Détermination de la zone pour la création de l'AE.

Dans le cas d'un terrain public, le choix du site devra être formalisé par une demande de mise à disposition adressée à la mairie, rédigée par les élèves au début du projet. Ce document est nécessaire pour l'obtention du label. Vous trouverez un modèle sur le wiki. Dans le cas d'un terrain privé, une demande de mise à disposition rédigée par les élèves, devra être soumise au propriétaire foncier, ainsi qu'une demande d'avis auprès du maire. Un avis favorable du conseil municipal et une autorisation d'utilisation par le propriétaire sont requis pour l'obtention du label. Un modèle de convention est proposé sur le wiki.

Quelles contraintes poser pour une ATE auprès des élèves ?

[Retour au sommaire](#)

Propositions de critères pouvant être pris en compte par les élèves pour le choix de l'AE en conseil de la Mer/Terre :

→ **Accessibilité de la zone** : la zone choisie devra être une zone facile d'accès et sécurisée pour les élèves.



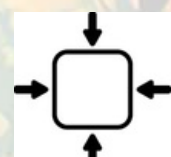
→ **Proximité** : une zone proche de l'école peut être privilégiée, notamment en raison du coût des déplacements. Cependant, la proximité immédiate n'est pas obligatoire.



→ **Fréquentation par les élèves** : une aire déjà connue et fréquentée par les élèves est à privilégier : les élèves se sont déjà approprié le lieu et sont d'autant plus motivés pour mener ce projet de préservation de la biodiversité sur un espace qu'ils connaissent et apprécient.



→ **Petite taille de la zone** : les élèves vont étudier la biodiversité de leur AE, elle n'aura plus de secret pour eux. Un site trop grand compliquera cette étape.



→ **Diversité des activités humaines** : il est intéressant de choisir une zone impactée par différentes activités humaines : tourisme, présence de sentiers, pêche, agriculture, sylviculture, chasse, activités économiques, activités sportives... Rencontrer ces acteurs et découvrir leurs activités sera enrichissant pour la compréhension du territoire.



→ **Diversité des habitats** : un site présentant différents habitats et donc une richesse floristique et faunistique est un bon support de découverte de la nature.



→ **Présence d'un espace protégé** : la proximité d'un espace protégé encouragera les échanges entre le conseil des enfants et le conseil de gestion de l'espace.



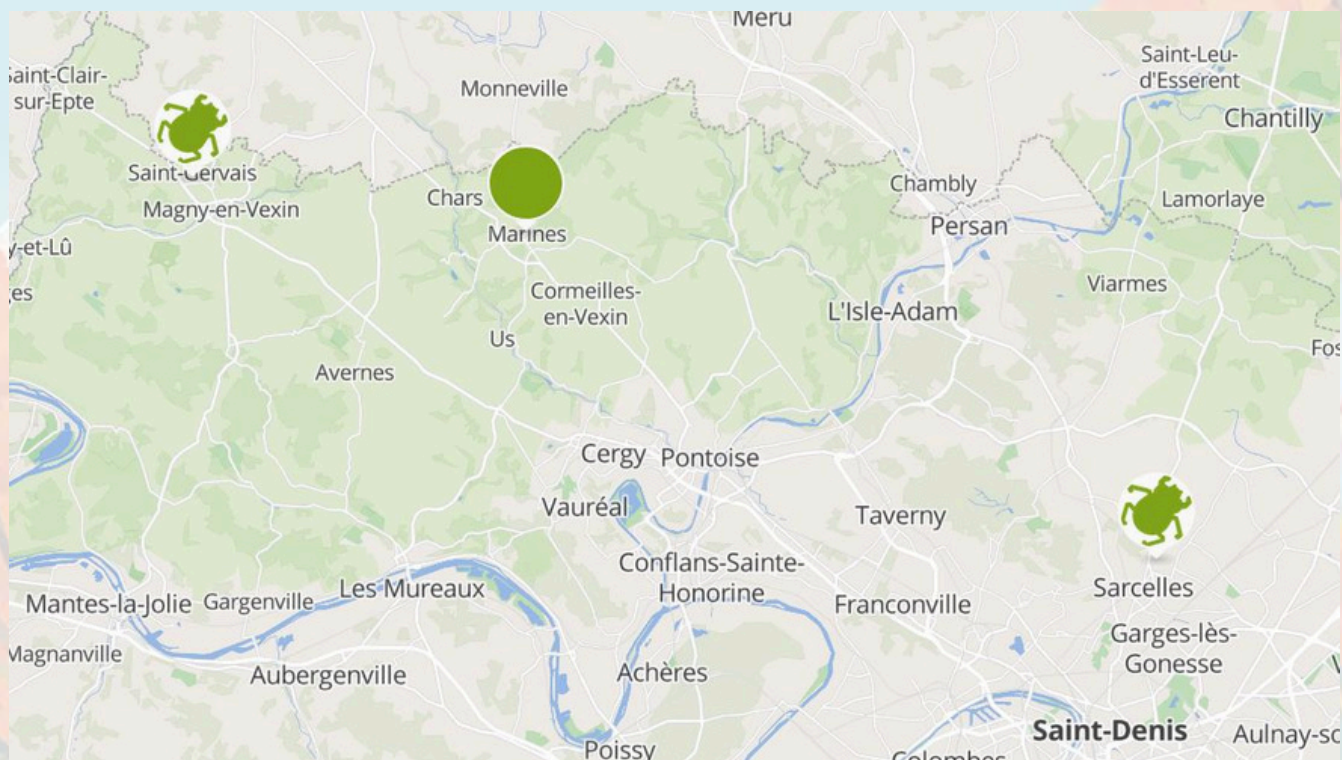
→ **Richesse patrimoniale** : un site ayant une empreinte historique sera d'autant plus intéressant à étudier qu'il fera intervenir une dimension culturelle. D'autres acteurs pourront alors intervenir : porteurs de savoirs, association du patrimoine...



Quelles sont les ATE déjà existantes dans le Val d'Oise ?



[Retour au sommaire](#)



Ecole élémentaire Henri Wallon

Description des projets L'association La Case créer un projet écocitoyen en lien Villiers-le-Bel Val-d'Oise Île-de-France 95400



Collège des Hautiers

Marines Val-d'Oise Île-de-France 95640



Ecole primaire

Description des projets La mairie de Saint Gervais a proposé aux élèves de l'école de Saint-Gervais Val-d'Oise Île-de-France 95420



Aires marines éducatives labellisées



Aires terrestres éducatives labellisées



Aires marines éducatives non-labellisées



Aires terrestres éducatives non-labellisées

Comment mettre en place une aire éducative ?



[Retour au sommaire](#)

Une aire éducative se développe tout au long de l'année scolaire et a vocation à durer sur le long terme. Sa mise en place nécessite au préalable **3 étapes** :

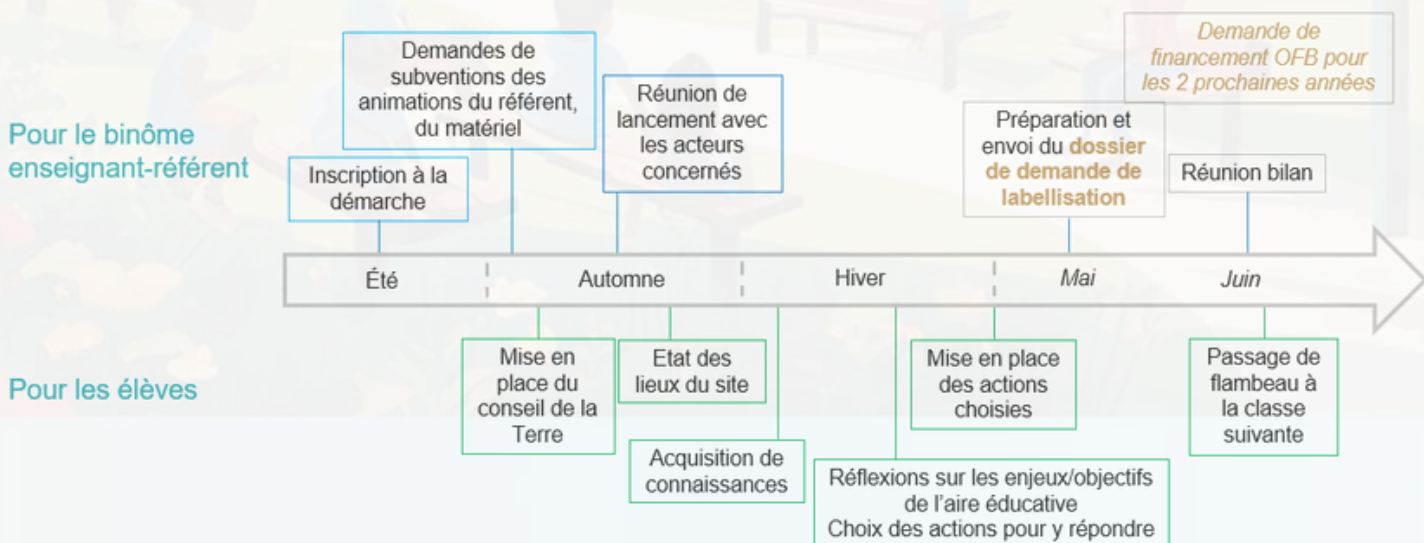
- Identifier une structure («Le référent») qui peut accompagner le projet : structure de la sphère de l'éducation à l'environnement, gestionnaire d'espaces naturels, collectivités,...




<https://graine-idf.org/les-acteurs/>

- Se rapprocher de la commune pour l'informer du projet et la questionner sur des sites d'accueil potentiels de l'aire éducative (le choix final revient aux élèves) Évaluer le coût du projet avec le référent afin de lancer des demandes de financement

Les grandes étapes du projet sur une année scolaire, à titre indicatif



→ Le conseil de la Terre se réunit aussi souvent que l'enseignant le juge nécessaire



Comment faire financer un projet d'aire éducative ?

[Retour au sommaire](#)

Les dépenses dans un projet d'aire éducative sont principalement liées aux interventions de la structure référente. On estime, à titre indicatif, que celle-ci intervient en moyenne 10 demi-journées par an avec un coût d'environ 2 000 euros par an et par aire éducative.

Un projet subventionné par l'OFB.

Pour bénéficier de ces financements, les candidats doivent **respecter certains critères et engagements** comme par exemple : respecter les valeurs et objectifs de la charte des aires éducatives ou veiller à réduire au maximum les émissions de CO2 dans le cadre du projet. Une **inscription sur SAGAE**, le site de suivi et d'évaluation des projets d'Aires éducatives est également nécessaire pour obtenir un financement de l'OFB. La subvention allouée permet de couvrir principalement les coûts liés à **l'intervention d'une structure accompagnatrice** (anciennement appelée « référente ») qui vient, tout au long de l'année en soutien de l'enseignant et des élèves. Ce montant peut également couvrir tout autre frais qui permet de renforcer le **développement de l'aire éducative**. Les porteurs d'aires éducatives doivent déposer leur projet, **avant le 23 septembre 23h59 (prolongation d'une semaine de la période de candidature initiale)**, via le Groupement d'Intérêt Public Trousse à projets. Dès l'obtention de 100 € ou plus de dons sur la Trousse à projets, vous serez éligible à la subvention de l'OFB. Celle-ci s'élève à **5 000 € nets** de taxe et couvre les deux prochaines années scolaires.

C'est quoi les défis scientifiques?

- C'est une situation problème à résoudre en lien avec les sciences, la technologie ou le développement durable
- Les élèves devront utiliser la démarche d'investigation (souvent en appui sur l'expérimentation mais pas seulement!) pour proposer des solutions et les tester
- Des situations d'apprentissages impliquantes qui procurent du plaisir aux élèves et aux enseignant.e.s

Comment s'inscrire?

- En suivant les liens que vous recevez via les boites mails des écoles
- En contactant les référent.e.s Sciences/EDD/EVARS des circonscriptions
- En contactant le conseiller pédagogique en charge des sciences/EDD/EVARS: florian.degrain@ac-versailles.fr

VAL D'OISE 2024-2025 DÉFI SCIENCES

C'EST QUOI ? Surmonter collectivement une situation problème en sciences ou en techno.

POUR QUOI ? Vivre la démarche d'investigation

COMMENT ? En s'inscrivant sur le lien ici. Cliquez-ici!

1 défi par cycle

Inscriptions jusqu'au 20/12/2024

Observer, Argumenter, Collaborer, Chercher, Expérimenter, Permettre un autre rapport au savoir

Pourquoi les défis scientifiques?

- Pour vivre la démarche d'investigation dans la classe
- Permettre un autre rapport au savoir car les élèves construisent eux-mêmes leur propre solution : ils sont placés dans une posture de chercheur.
- Pour s'approprier de nouvelles connaissances scientifiques, technologiques ou en lien avec l'éducation au développement durable.
- Pour favoriser la coopération entre élèves à travers la rencontre des intelligences et le travail de groupe
- Pour s'approprier une méthodologie d'analyse rigoureuse et développer son esprit critique

LA DEMARCHE D'INVESTIGATION & gestes professionnels associés

QUESTIONNEMENT - FORMULATION D'UN PROBLEME A RESOUDRE

FORMULATION D'HYPOTHESES A TESTER

ETABLISSEMENT ET MISE EN ŒUVRE D'UN PROTOCOLE

Expérimentation Modélisation

Observation Recherche documentaire

ANALYSE DES RESULTATS OBTENUS

STRUCTURATION DU SAVOIR EN REPONSE AU PROBLEME POSE

STRUCTURATION DES CONNAISSANCES - REINVESTISSEMENT

Engagement - maintien de l'implication

Confrontation des idées

Production d'écrits

Structuration des investigations

DÉFI 1 CYCLE 3

NETTOYONS L'EAU SALE !

Comment rendre de l'eau sale la plus propre possible?

POUR CE DÉFI, L'EAU SALE CONTIENT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS: TERRE/SABLE/CAILLOUX/VÉGÉTAUX/HUILLE

DÉFI SCIENCES VAL D'OISE 2024-2025

[Retour au sommaire](#)

LA SEMAINE DES SCIENCES
DU 10 AU 14 FÉVRIER 2025
GARGES-LES-GONESSE



C'EST QUOI ?



Une semaine consacrée plus spécifiquement aux sciences en prenant appui sur le défi sciences proposé par le département.

Pour utiliser la démarche d'investigation et développer de nouvelles connaissances en sciences.

POUR QUOI ?

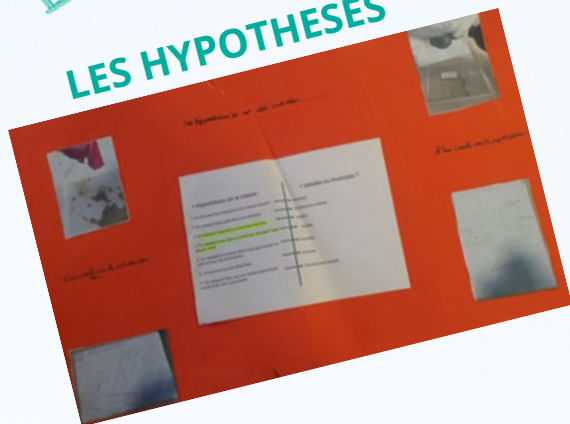


En s'engageant pour relever le défi, en exposant ses résultats et en participant à de nouvelles expériences autour de l'eau.

COMMENT ?



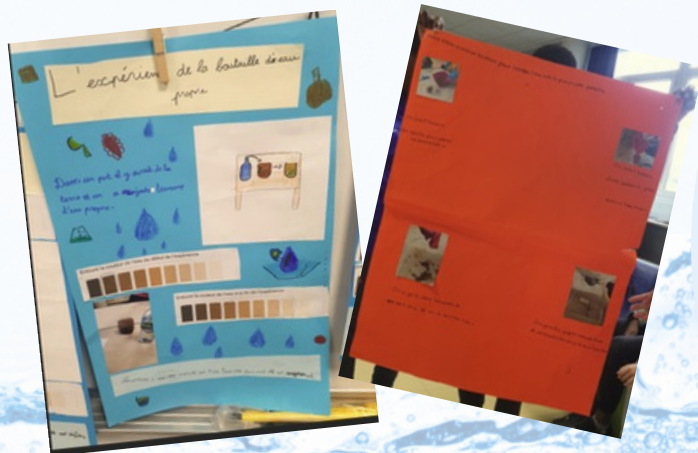
LES HYPOTHESES



LES EXPERIENCES ET LES ANALYSES !



LES EXPOSES POUR PRESENTER LA DEMARCHE



DE NOUVELLES EXPERIENCES

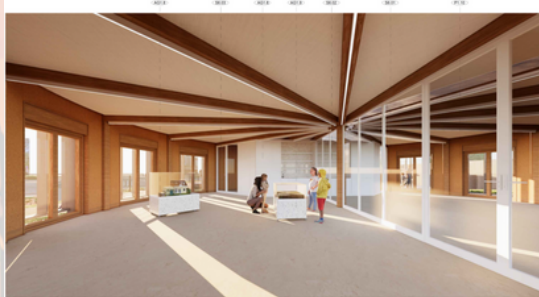


Un grand merci aux enseignantes et aux élèves de GS de l'école maternelle Jean Jaurès et de CE1 et CE2 de l'école élémentaire Romain Rolland de Garges-ès-Gonesse pour leur partage et leur accueil!

La maison de l'eau

Le SIARE (Syndicat intégré assainissement et rivière de la région d'Enghein les Bains) est un syndicat mixte en charge plusieurs dossiers comme le transport et l'évacuation des eaux usées et pluviales, la gestion des milieux aquatiques et la sensibilisation des citoyens aux enjeux de l'eau. C'est à ce titre qu'est né le projet de la maison de l'eau.

La maison de l'eau, qui verra le jour sur la commune de Saint gratien courant 2026, a pour objectif de former et de sensibiliser les citoyens autour des problématiques liées l'eau. De nombreuses thématiques y seront traitées sous formes d'expositions, d'animation: faire connaître l'eau et les milieux aquatiques, sensibiliser à sa fragilité et aux impacts des activités humaines



Et pour les classes ?

Le SIARE propose actuellement, pour les écoles des 26 communes de son territoire, des animations à destination des classes élémentaires. Ces animations, qui se déroulent directement dans les classes abordent des thématiques autour de l'eau, de sa protection et sa préservation dans une approche de développement durable.

La maison de l'eau permettra donc de pouvoir accueillir de façon plus efficace ce public en appui sur des espaces dédiés à ces questions d'éducation à l'environnement. De plus la maison de l'eau sera voisine du bassin des cressonnières dont le réaménagement écologique constituera un outil pédagogique à part entière.

